



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ARDESS du 28 Mars 2019

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 68.

Nombre de présents ou représentés : 35.

Selon les statuts, le quorum est atteint pour valider les décisions votées lors de l'assemblée générale

I. RAPPORT MORAL

➤ RAPPORT MORAL 2018 par Jacques VIEU, Président

Chers collègues, je ne vais pas vous mentir en annonçant que nous ne pouvons nous sentir satisfaits de l'année 2018 écoulée, que je qualifierai de décevante à plusieurs titres.

➤ Le résultat financier :

Nous avons déjà abordé ce point lors de l'AG précédente, il reste malheureusement d'actualité. Le fossé s'est creusé puisque nous enregistrons un nouveau déficit qui s'accumule aux précédents, au point de poser très clairement la question du devenir de l'association, ou à tout le moins celle de la pérennité du poste de chargé de communication créé en 2011.

Jean-Pierre ALLIROL, notre Trésorier vous en parlera mieux que moi.

Je tiens à lui rendre un hommage appuyé pour sa parfaite gestion à ce poste durant des années ainsi que pour son engagement sans faille et son militantisme à l'ARDESS aux différents postes de responsabilité qu'il a occupés tout au long de ses mandats.

Je n'oublie pas non plus l'implication forte d'Edith DEVE qui en tant que secrétaire n'a jamais fait l'économie de son temps militant pour un bon suivi du Secrétariat.

Je souhaite une réussite identique à leurs successeurs, qui ne vont pas manquer de se dévoiler au cours de cette A.G. 2019 en posant leur candidature.

Nous devons envisager des solutions d'urgence si nous souhaitons poursuivre nos activités dans le futur. L'une d'entre elles, votée lors de l'AG 2018, a été l'augmentation des cotisations et formations des « Jeudis de l'ARDESS » qui s'appliquent depuis Janvier 2019. A ce jour, il semble que ça n'ait pas impacté les adhésions puisque nous sommes **60 (le 14/03)** contre **62** à la même date ; ce qui permet d'augmenter nos recettes...

S'il est toutefois trop tôt pour tirer un bilan définitif de ces modifications, il n'est pas encore trop tard pour réfléchir collectivement aux choix qui devront être faits, de manière inéluctable, en ce début d'année 2019.

➤ L'implication et le renouvellement :

Comme je l'ai évoqué l'an passé, la militance associative, lors des Conseils d'administration, est en deçà de nos espérances puisque nous n'avons jamais été plus d'une dizaine d'administrateurs



sur 24. Rien de surprenant pour autant chacun étant pris par ses occupations, l'essentiel est de poursuivre nos rencontres et d'avancer.

Dans un registre identique, plusieurs appels à candidatures à différents postes (*devenir délégué départemental, administrateur, membre du Bureau*) ont été lancés. Quelques bonnes volontés y ont favorablement répondu mais toutes les fonctions ne sont pas pourvues, peut-être preuve d'un militantisme friable, d'un manque d'intérêt ou de temps évoqués ci-dessus.

Pour rebondir sur ce dernier point, nous vous avons fait parvenir un questionnaire sur vos attentes vis-à-vis de l'ARDESS qui doit servir à alimenter nos discussions lors de cette Assemblée Générale.

➤ Les orientations :

Soyons clairs, la majorité des ambitieuses orientations présentées en 2017 et 2018 n'ont pu être honorées. Toutefois, je rappelle que nous avons opté pour une vision à moyen terme ce qui signifie que nous devons être patients pour obtenir les premiers résultats en progressant pas à pas. Je sais également que l'éloignement géographique et kilométrique est un véritable frein à ce que notre Association soit vraiment régionale et je tiens particulièrement à remercier l'ensemble des collègues, qui franchissent le Rubicon plusieurs fois par an.

De ce fait, je préfère voir « le verre à moitié plein » en insistant sur le travail de fond effectué et le chemin parcouru en 2018.

Cette année, nous avons établi des liens avec le Président du GRDEI qui a été invité à nos C.A. En parallèle, l'ARDESS se fait connaître petit à petit en ex-Midi-Pyrénées, preuve en est par la légère augmentation du nombre d'adhérents en 2018.

Il faut s'en satisfaire tout en poursuivant nos efforts dans cette voie notamment par l'organisation d'une journée régionale en 2019 qui permettra de rencontrer physiquement nos collègues sur ce territoire.

Contrairement aux autres années, lors de cette Assemblée Générale, nous ne présenterons pas d'orientations mais privilégierons les échanges. C'est pourquoi, suite à la présentation du rapport d'activité 2018, nous prendrons un temps de réflexion dans lequel vous aurez la parole pour construire ensemble l'avenir de notre association régionale qui fêtera ses 45 ans en 2019.

L'actualité de notre secteur aujourd'hui requiert notre attention sur une situation nouvelle, à savoir la création par FAIRE'ESS d'un dispositif d'apprentissage, venant en concurrence avec celui de l'ADAPSS. Nous ne pouvons faire l'économie d'une discussion approfondie sur ce sujet hautement sensible.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques VIEU

Président de l'ARDESS

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité



II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

A) Rapports d'activité des départements

Départements de l'ex Languedoc-Roussillon

AUDE

En 2018, le nombre d'adhérents a légèrement diminué avec 14 personnes (-2). Sous l'impulsion de Michel LIMOUZIN, nouveau délégué départemental, trois réunions furent organisées réunissant une dizaine d'adhérents pour des échanges d'infos, des débats ouverts sur les problématiques propres à chaque secteur, des témoignages sur différents sujets.

GARD :

Le nombre d'adhérents a diminué (-3 personnes) tout en se maintenant à un niveau encore correct. La dynamique a perduré avec une dizaine de petits déjeuners (merci à Sophie MATHIEU de l'IME Les Platanes) attirant un groupe variant de 5 à 10 personnes généralement. Deux matinées départementales (la 1^{ère} sur la RAPT, la 2^{nde} sur le RGPD) organisées en 2018 ont rencontré un bon succès avec environ 25 participants à chaque fois. En parallèle, le travail entamé en 2015 s'est poursuivi avec la mise en place d'ateliers de sensibilisation aux handicaps avec la ville de Nîmes dans le cadre des ateliers péri scolaires. De nouveaux adhérents nous ont rejoints. Enfin, un grand merci à Didier DUPONT quittera son poste de délégué départemental en 2019 ; sa succession est ouverte.

HÉRAULT :

Comptant une vingtaine d'adhérents, l'Hérault a été bien calme en 2018. Malgré plusieurs relances, la place de délégué départemental n'a pas trouvé preneur(se) suite au départ de Pierre PETIT. C'est regrettable à la vue du potentiel dans ce département. Espérons une reprise des activités en 2019.

LOZÈRE :

Aucune rencontre ARDESS en 2018 mais nous avons eu le plaisir d'accueillir un directeur lozérien en la personne de Jean-Frédéric DUMONT au Conseil d'Administration. Espérons un sursaut d'activité pour 2019.

PYRÉNÉES-ORIENTALES :

A l'instar de l'Hérault et de la Lozère, les directeurs ne se sont pas retrouvés sous « la bannière ARDESS ». Pourtant, ces derniers se croisent souvent dans des réunions sectorielles ou inter-associations.

Départements de l'ex-région Midi-Pyrénées

ARIEGE :

Aucune réunion en 2018 mais quelques adhérents dont certains ont participé aux Jeudis de l'ARDESS. Cela reste compliqué mais pas inconcevable de créer une dynamique dans ce département qui compte trois membres.



🚩 HAUTE-GARONNE :

Une directrice retraitée d'un établissement dans le Tarn mais habitant dans ce département nous a rejoint en 2017. L'ARDESS manque encore de visibilité et certains DG de grosses associations n'incitent pas leurs directeurs au militantisme.

🚩 LOT :

Comme le dit malheureusement si bien le délégué ARDESS Lot, Christian MEUNIER : « on est un ! », Malgré ses tentatives d'informer ses collègues sur l'existence de notre association il n'y a pas pour le moment d'intérêt de leur part.

🚩 TARN :

Deux adhérents en 2018, quelques contacts mais globalement il est difficile de mobiliser les directeurs dans ce département malgré toute la bonne volonté d'Uvaldo POLVOREDA.

🚩 AUTRES DEPARTEMENTS :

Des informations et mails ont circulé tout au long de l'année sans que cela suscite l'intérêt mis à part quelques contacts n'ayant pas abouti par la suite. L'idée d'une rencontre physique lors d'une journée formation (*et pas uniquement virtuelle*) pourrait éventuellement attirer certains directeurs.

B] Les adhésions

En 2018, l'ARDESS a enregistré une baisse totale du nombre de ses adhérents (*6 membres en moins*) notamment en ex-Languedoc-Roussillon (*7 membres en moins*) tandis qu'en ex-Midi-Pyrénées le chiffre reste stable (*un adhérent de plus*). Le résultat est décevant et peut s'expliquer en partie par le renouvellement des effectifs dans les établissements (*plusieurs départs en retraite de directeurs actifs*).

Voici un tableau récapitulatif :

Dépt Année	Languedoc-Roussillon					Midi-Pyrénées					TOTAL
	Aude	Gard	Hérault	Lozère	P.O.	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Lot	Tarn	
2018	14	33	22	2	13	3	-	1	1	2	91
2017	16	36	23	1	15	1	1	1	1	2	97
2016	15	42	23	4	21	-	-	-	-	-	105
2015	14	39	22	7	21	-	-	-	-	-	103
2014	12	34	23	10	23	-	-	-	-	-	102
2013	11	31	28	14	24	-	-	-	-	-	108
2012	5	28	22	15	22	-	-	-	-	-	92
2011	6	24	26	9	20	-	-	-	-	-	85
2010	6	19	14	9	17	-	-	-	-	-	65
2009	7	29	23	16	18	-	-	-	-	-	79
2008	9	34	29	21	26	-	-	-	-	-	119
2007	16	45	31	22	27	-	-	-	-	-	141
2006	23	50	38	20	23	-	-	-	-	-	154
2005	21	51	43	27	18	-	-	-	-	-	161
2004	13	45	34	25	16	-	-	-	-	-	133



Parité Hommes / Femmes :

L'ARDESS compte en tout 91 adhérents dont :

- 46 femmes représentant **50,5% des membres**
- 45 hommes représentant **49,5% des membres**

Points positifs :

- Arrivée de nouveaux directeurs dont quelques-uns militants.
- Toujours quelques étudiants CAFDES qui rejoignent notre association.
- Parité hommes/femmes.

Points négatifs :

- 2^{ème} année consécutive de baisse des adhésions (- 6% par rapport à 2017) dues à plusieurs facteurs (*multiplications des sollicitations, freins de certains DG, baisse du militantisme, éloignement géographique, changement de génération, ...*).
- Net recul des cotisations (*niveau de 2012*) malgré un tarif inchangé.
- Aucune rencontre et baisse des adhérents dans plusieurs départements.

C] Les Jeudis de l'ARDESS

En 2018, 16 directeurs ont souscrit à la formule des 3 Jeudis à 450€ (15 en 2017). Voici le nombre de participants à chaque journée :

- *Jeudi 17 Mai 2018 « Actualité du droit social »* : 23 inscrits
- *Jeudi 20 Septembre 2018 « Actualité budgétaire, comptable et financière »* : 24 inscrits
- *Jeudi 22 Novembre 2018 « Actualité règlementaire RGPD »* : 21 inscrits

Moyenne 2018 de participants aux 3 Jeudis : 22 participants

Moyenne 2017 de participants aux 3 Jeudis : 25 participants

Moyenne 2016 de participants aux 3 Jeudis : 21 participants

Moyenne 2015 de participants aux 3 Jeudis : 21 participants

Moyenne 2014 de participants aux 4 Jeudis : 25 participants

Moyenne 2013 de participants aux 3 Jeudis : 30 participants

Moyenne 2012 de participants aux 3 Jeudis : 35 participants

Moyenne 2011 de participants aux 4 Jeudis : 21 participants

D] La journée commune ARDESS-FAIRE ESS-ADC

La demi-journée technique organisée en commun depuis 2012 à l'occasion de la remise des diplômes s'est déroulée cette année le 12 Avril avec pour thème : « **La force de transformations des normes par l'innovation sociale** ». Cette conférence fut animée par Elisabetta BUCOLO au Corum de Montpellier. Edith DEVE a présenté l'ARDESS aux participants via un PowerPoint durant quelques minutes.



E] Les réunions du Conseil d'Administration

En 2018, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis 4 fois le 02/02/18 ; le 11/04/18 ; le 22/06/18 ; et le 05/12/18. Suite aux intempéries dans l'Aude, le C.A. d'Octobre a été annulé.

Le nombre de participants a évolué selon les disponibilités de chacun mais ces réunions ont regroupé une dizaine de personnes. Toutefois, avec les pouvoirs distribués par les absents, le quorum a été atteint à chaque réunion.

F] Les relations avec les autres associations

1. CADR'AS

L'ARDESS a aidé Mme RAGACHE, la présidente CADR'AS, en réalisant de brèves missions (*création site Internet, renouvellement des adhésions puis des factures, mise à jour fichier associations adhérentes*).

2. FAIRE ESS

Après plusieurs échanges, la place de l'ARDESS au sein du Conseil d'Administration de FAIRE ESS a été actée lors d'une rencontre avec le Président lors de la matinée du 12 Avril. Par ailleurs, l'ARDESS siège toujours aux différents Conseils de Pôles.

3. L'ADC

Les relations restent bonnes avec des contacts réguliers et des invitations aux réunions notamment via la charte de coopération de 2015 qui a permis à nos membres de bénéficier d'un tarif réduit lors des Journées ADC 2018 qui avaient lieu à Nîmes.

4. CREAMI-ORS

Tout au long de l'année, Mme MATHIEU-CABOUAT a participé régulièrement aux réunions pour y représenter l'ARDESS.

5. Le GRDEI

Des contacts ont été établis avec M. BRIOT, Président du GRDEI qui a même participé à l'un de nos C.A. Leurs adhérents sont intéressés pour travailler ensemble via une charte de coopération comme avec l'ADC.

G] La communication et les relations presse de l'ARDESS

1. Le site Internet de l'ARDESS

Le site Internet de l'association fonctionne bien en étant régulièrement mis à jour. Il est également bien référencé le rendant visible sur Internet via les moteurs de recherche. La



documentation des différents intervenants est disponible dans la partie réservée aux membres ainsi qu'un annuaire contenant les coordonnées des adhérents (*en ligne ou en fichier PDF*).

2. La Newsletter de l'ARDESS

En 2018, 6 Newsletters ont été envoyées pour informer les adhérents et « sympathisants » des actualités de l'ARDESS. Cette action continuera en 2019.

3. Les réseaux sociaux

Apparaissant sur les réseaux sociaux fin 2015, l'ARDESS a poursuivi sa visibilité et son activité sur :

- Twitter : <https://twitter.com/ArdesContact>
- Viadeo : <http://www.viadeo.com/fr/profile/association.de.directeurs.ardess>
- Facebook : <https://www.facebook.com/ARDESS1974.Occitanie>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/ardess-occitanie1974/>

Le but de cette opération (*gratuite*) est d'augmenter la visibilité et la notoriété de l'ARDESS via un mode de communication moderne. L'association crée des contacts avec des journalistes, associations, institutionnels en touchant en parallèle la nouvelle génération de directeurs habitués à utiliser cette technologie. En 2019, les actualités de l'ARDESS continueront à être relayées via ces canaux.

4. Les relations presse et relations publiques

Les relations établies avec certains journalistes (*ASH, Directions*) se sont poursuivies puisqu'ils contactent fréquemment l'ARDESS pour recueillir des témoignages de directeur(rice)s sur des sujets divers.

5. L'Annuaire Sanitaire et Social

Comme les années précédentes, l'ARDESS a bénéficié d'une insertion gratuite (*une page complète de présentation de notre association avec son logo*). Cet annuaire regroupe l'ensemble des ESMS de l'Occitanie. En complément de la version papier, l'ARDESS apparaît également sur le site www.sanitaire-social.com Cette opération gratuite vise à augmenter la notoriété et la visibilité de notre association et permettre une meilleure connaissance de nos activités.



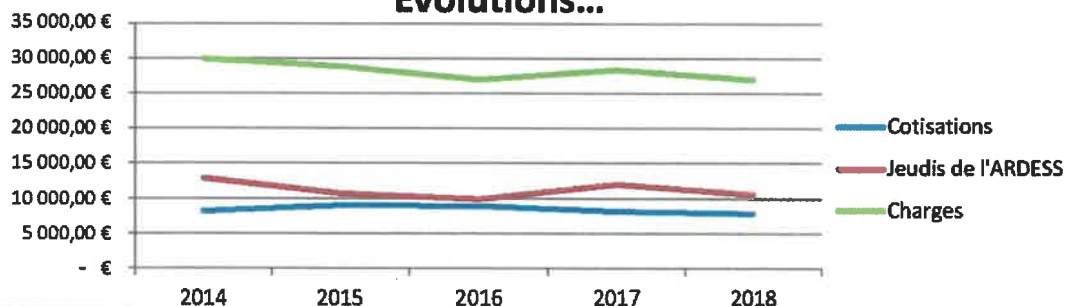
III. RAPPORT FINANCIER

ARDESS LR Rapport budgétaire 2018

Analyse compte de résultat

	2014	2015	2016	2017	2018	Ecart
Cotisations	8 165,00 €	8 995,00 €	8 918,00 €	8 190,00 €	7 845,00 €	- 345,00 €
Jeudis de l'ARDESS	12 900,00 €	10 720,00 €	9 870,00 €	12 010,00 €	10 555,00 €	- 1 455,00 €
FNADES	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €			- €
Autres	100,00 €	151,00 €	- €	520,00 €	2 159,00 €	1 639,00 €
Produits	22 165,00 €	20 866,00 €	19 788,00 €	20 720,00 €	20 559,00 €	- 161,00 €
Intervenants ext	8 650,00 €	5 604,00 €	4 999,02 €	4 745,20 €	2 782,45 €	- 1 962,75 €
Sous traitance						- €
Alimentation	1 525,00 €	596,00 €	697,20 €	867,55 €	1 009,00 €	141,45 €
Achats et serv ext	4 641,00 €	3 627,00 €	3 807,24 €	4 073,00 €	2 280,00 €	- 1 793,00 €
Charges personnel	15 068,00 €	18 860,00 €	17 086,47 €	18 307,00 €	20 404,00 €	2 097,00 €
Amortissements	63,00 €	203,00 €	349,01 €	349,01 €	349,00 €	- 0,01 €
Autres			36,88 €	52,00 €	144,00 €	92,00 €
Charges	29 947,00 €	28 890,00 €	26 975,82 €	28 393,76 €	26 968,45 €	- 1 425,31 €
Résultat d'exploitation	- 7 782,00 €	- 8 024,00 €	- 7 187,82 €	- 7 673,76 €	- 6 409,45 €	1 264,31 €
Résultat financier		4 200,00 €	588,00 €	65,00 €	12,00 €	- 53,00 €
Résultat exceptionnel	- 1 042,00 €		362,00 €			- €
Résultat exercice	- 8 824,00 €	- 3 824,00 €	- 6 237,82 €	- 7 608,76 €	- 6 397,45 €	1 211,31 €
Retraitement net (dette CP et dot depr él financiers)						
					Résultat net (non comptable) - 6 397,45 €	

Evolutions...

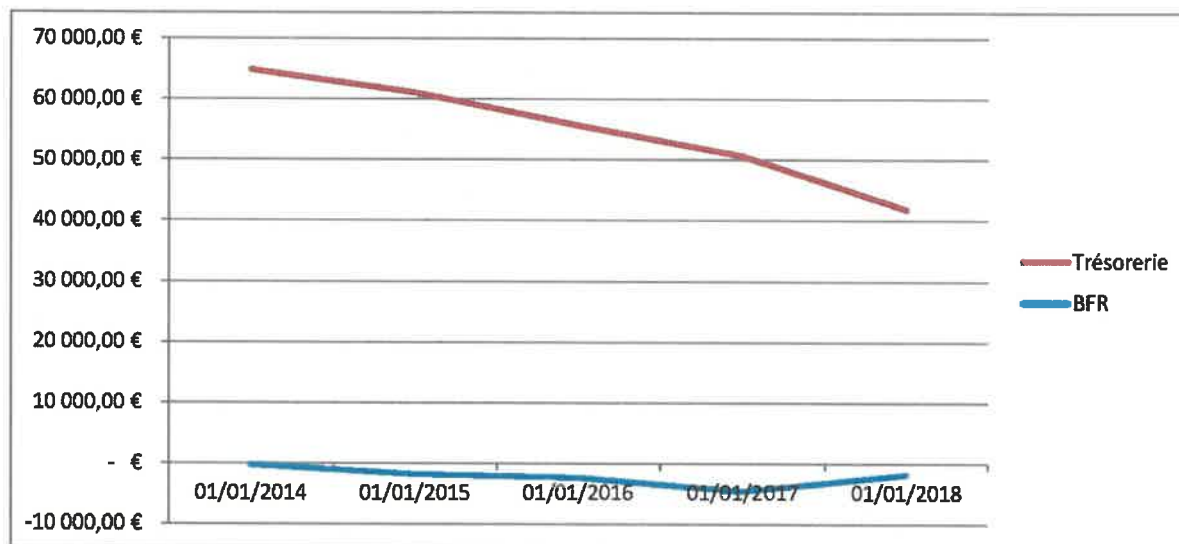




Analyse structure bilan

	30/12/2014	30/12/2015	30/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Ecart
Fonds asso et reserves	14 040,00 €	14 040,00 €	14 040,00 €	14 040,00 €	14 040,00 €	- €
RAN	59 344,00 €	50 521,00 €	46 697,00 €	40 459,00 €	32 850,00 €	7 609,00 €
Resultat exercice	- 8 823,00 €	- 3 824,00 €	- 6 238,00 €	- 7 609,00 €	- 6 397,45 €	1 211,55 €
Prov risque ou charge			- €			- €
Immo nettes	- €	- 1 542,00 €	- 1 193,00 €	- 844,00 €	- 495,00 €	349,00 €
FR net global	64 561,00 €	59 195,00 €	53 306,00 €	46 046,00 €	39 997,55 €	6 048,45 €
Créances	2 285,00 €	1 938,00 €	1 731,00 €	549,00 €	2 184,00 €	1 635,00 €
Dettes	- 2 547,00 €	- 3 774,00 €	- 4 095,00 €	- 5 150,00 €	- 4 035,00 €	1 115,00 €
BFR	- 262,00 €	- 1 836,00 €	- 2 364,00 €	- 4 601,00 €	- 1 851,00 €	2 750,00 €
Trésorerie	64 823,00 €	61 031,00 €	55 670,00 €	50 647,00 €	41 848,55 €	8 798,45 €

Dispo Comptes courants	31 054,00 €	9 902,00 €	4 000,00 €	6 575,00 €	2 336,00 €
Placements	47 002,00 €	51 129,00 €	51 670,00 €	44 071,00 €	39 512,00 €
Trésorerie nette	78 056,00 €	61 031,00 €	55 670,00 €	50 646,00 €	41 848,00 €





ANALYTIQUE 2018

Salarié		
Dépenses		Recettes
salaires	14 606,22 €	1 858,99 €
Ch sociales	5 798,16 €	- €
Déplacements	961,75 €	- €
	21 366,13 €	1 858,99 €

-19 507,14 €

Fonctionnement		
Dépenses		Recettes
Assurance	191,42 €	cotisations 7 845,00 €
Divers papeterie		Résultat financier 12,20 €
cotisations	229,00 €	
Honoraires	437,84 €	
Documentation	17,92 €	
Mission réception	206,25 €	
Frais bancaires	320,52 €	
telecom et affranchissements	59,20 €	
Dotation	349,01 €	
	1 811,16 €	7 857,20 €

6 046,04 €

FNADES		
Dépenses		Recettes
mad Salarié		rbsmt
hotel		
	0,00 €	0,00 €

Solde fonctionnement
-13 461,10 €

Jeudis		
Dépenses		Recettes
Alimentation	1 008,75 €	10 555,00 €
Intervenants	2 782,45 €	repas 300,00 €
	3 791,20 €	10 855,00 €

-6 397,30 €

Solde formations
7 063,80 €

Au terme de cette présentation des comptes de l'association, quitus a été donné au Trésorier par l'Assemblée générale et à l'unanimité.



IV. DEBATS ET DISCUSSIONS

✚ L'ARDESS et la situation financière.

Suite à la présentation du bilan financier par Jean-Pierre ALLIROL, des échanges se sont déroulés entre participants quant à la poursuite de l'association, du moins son fonctionnement actuel. En effet, bien qu'il soit trop tôt pour faire un bilan des mesures adoptées lors de l'AG 2018 ; à savoir une hausse du prix des cotisations et des formations des Jeudis de l'ARDESS, l'association ne peut continuer à enchaîner les années de déficits. Les réserves s'amenuisent et il faudra prendre une décision en 2019 quant au poste de chargé de communication occupé par Rémy GIRARD. Une 1^{ère} tendance se dessinera à partir du mois de Juin au niveau des adhésions mais il restera ensuite deux journées de formation avant de faire un bilan définitif en Décembre.

Il faut peut-être envisager un nouveau mode de fonctionnement qui demandera plus d'investissement personnel de la part de chacun. L'activité sera peut-être moins dense mais des actions occasionnelles (par exemple mise à jour du site une fois par trimestre au lieu de quotidiennement actuellement). En somme, retourner au mode de gestion d'avant 2011 et le recrutement de Rémy GIRARD qui a permis un « certain confort » dans les tâches quotidiennes de l'association.

✚ La formation professionnelle.

Lors de cette AG à laquelle participaient des représentants de plusieurs organismes de formation (FAIRE ESS, ETES, ADAPSS, ETES) les discussions se sont orientées sur le sujet de la formation professionnelle. Suite à la réforme de l'apprentissage, l'ARDESS souhaite voir maintenu le dispositif CFA sanitaire et social en espérant que tout soit mis en œuvre pour que les évolutions de la réglementation de l'apprentissage ne se traduisent pas par une détérioration de la qualité du service rendu aujourd'hui. Cette position sera exposée lors du prochain Conseil d'Administration de FAIRE ESS du 05 Avril.



V. ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tiers sortant

Serge LOUBET - *Aude*
Jacques VIEU - *Aude*
Jean-Marie JACQUOT - *Gard*
Edith DEVE - *Hérault*
Véronique MARY - *Hérault*
Pierre PETIT - *Hérault*
Christian MEUNIER - *Lot*
Lydia MORSCHEIDT - *P.O.*
Marie-Christine RAGACHE - *Vaucluse*

Candidatures

David LANTELME - *Aude*
Serge LOUBET - *Aude*
Jacques VIEU - *Aude*
Jean-Marie JACQUOT - *Gard*
Edith DEVE - *Hérault*
Geneviève MORENO - *Haute-Garonne*
Eric GOYARD - *Hérault*

Tous élus à l'unanimité.

Nouvelle liste départementale

Ariège

DEPLANQUE Damien

Aude

LANTELME David
LIMOUZIN Michel
LOUBET Serge
VIEU Jacques

Gard

ALLIROL Jean-Pierre
CALVIGNAC Cécile
DUPONT Didier
EDOUARD Virginie
JACQUOT Jean-Marie
MATHIEU-CABOUAT Sophie
PRADALET Bruno

Haute-Garonne

Geneviève MORENO

Hérault

DEVE Édith
GOYARD Eric

Lot

MEUNIER Christian

Pyrénées-Orientales

MONIER Roland

Tarn

POLVOREDA Uvaldo

Au terme de cette élection, l'Assemblée Générale s'est achevée.

Le Mardi 02 Avril 2019

Jacques VIEU
Président de l'ARDESS

Roland MONIER,
Secrétaire de l'ARDESS

Émyché, mais d'accord!